

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27036**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert(e) en génie industriel, produits et services

Nouvel intitulé : Expert en transformation des systèmes de production

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

CentraleSupélec

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre de responsabilités variées, l'Expert en génie industriel, produits et services, est amené à décider, entreprendre, organiser et gérer la production, intégrer les évolutions scientifiques et techniques, innover, favoriser la progression de l'organisation, animer des réseaux internes et externes, manager des équipes, prendre en compte les conditions économiques de la production ainsi que les aspects environnementaux liés à l'activité de l'entreprise.

Ces activités sont regroupées en sept blocs :

Organiser la production

Gérer et développer la production

Accroître la performance dans une perspective durable

Mettre en œuvre les techniques d'amélioration continue

Optimiser l'outil de production

Gérer les données et les processus de production

Manager les approvisionnements

Le (la) titulaire est capable de :

- Organiser la production
- o Modéliser et séquencer les étapes du processus de production
- o Analyser les postes et des tâches
- o Dimensionner l'outil de production
- Gérer et développer la production
- o Utiliser les modèles de gestion des processus et des configurations
- o Choisir une méthodologie d'assurance qualité
- Accroître la performance
- o Concevoir un système global de gestion des ressources humaines sur la chaîne de production
- o Se situer dans une perspective durable
- Mobiliser des compétences relatives aux spécialités et méthodes particulières du génie industriel (Amélioration en continu, PLM, optimisation de l'outil de production, management des approvisionnements).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier du génie industriel s'exerce dans tous types d'entreprises productrices de biens ou de services, quels que soient leur taille et le secteur d'activité concerné.

Les postes ciblés sont rattachés à la direction générale et supposent une grande autonomie dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de production de biens ou de services :

- Directeur(trice) de production
- Responsable des opérations
- Responsable des approvisionnements
- Directeur(trice) de la qualité et de la performance durable
- Responsable de l'amélioration continue
- Responsable Lean management
- Responsable des méthodes industrielles
- Responsable de site industriel
- Consultant(e) en organisation

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Exercices pratiques de gestion de production

Etudes de cas collectives de conception de systèmes de production et de gestion du changement

Contributions individuelles des participants sur les plans techniques économiques et sociaux

Restitutions écrites et orales devant le Jury

Le processus de certification est innovant et résulte de la collaboration entre le Laboratoire Génie Industriel de CentraleSupélec et les responsables pédagogiques.

Blocs de compétences :

La validation de 7 blocs de compétences est nécessaire pour l'obtention de la certification :

- Organiser la production
- Gérer et développer la production
- Accroître la performance dans une perspective durable
- Mettre en œuvre les techniques d'amélioration continue
- Optimiser l'outil de production
- Gérer les données et les processus de production
- Manager les approvisionnements

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27036 - Optimiser l'outil de production	<p>Descriptif</p> <p>Dimensionner l'outil de production Modéliser les risques/coûts afin d'évaluer les manques à gagner en production Améliorer la maintenance de l'outil de production</p> <p>Evaluation par exercices pratiques et étude de cas réalisée collectivement en interaction avec les formateurs. Contributions individuelles écrites.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27036 - Mettre en œuvre les techniques d'amélioration continue (Lean management)	<p>Descriptif</p> <p>Maîtriser les principes et outils du Lean Management Définir et déployer un système de management lean Développer les pratiques managériales du lean et la responsabilisation de chacun des acteurs de la production</p> <p>Evaluation par mise en situation au cours de laquelle il est demandé aux participants de concevoir un dispositif de management dans un cas réel, et de justifier les choix opérés sur le plan organisationnel.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27036 - Gérer les données et les processus de production	<p>Descriptif</p> <p>Identifier les problématiques industrielles liées aux nouveaux schémas et outils de développement Définir et mettre en œuvre une stratégie PLM Mettre en place une gestion de configuration adaptée aux enjeux de l'entreprise</p> <p>Evaluation par travail collectif à partir de retours d'expériences industrielles. Ecrits individuels et exposés oraux sur les différents aspects du projet PLM.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27036 - Manager les approvisionnements	<p>Descriptif Identifier les leviers d'action de la supply chain Organiser les flux physiques et les flux d'information jusqu'au client final Piloter l'activité en assurant la disponibilité des moyens organisationnels, techniques et financiers. Exploiter les gisements de productivité, obtenir et pérenniser les gains Utiliser les méthodes de productivité et d'innovation par les fournisseurs</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle (Deux études de cas empruntées à l'industrie et au monde des services, donnant lieu à une présentation orale). Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27036 - Gérer et développer la production	<p>Descriptif Ensemble de compétences permettant de choisir la méthode d'assurance qualité adaptée au processus de production de biens ou de services, et d'organiser l'amélioration en continu de celui-ci en impliquant les équipes tout au long de la chaîne.</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle (Deux études de cas empruntées à l'industrie et au monde des services, réalisées en groupes restreints et donnant lieu à une présentation orale) Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 27036 - Accroître la performance dans une perspective durable	<p>Descriptif Développer une politique de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise. Concevoir un système global de gestion des ressources humaines sur la chaîne de production, afin d'optimiser la formation et la promotion des personnels en s'appuyant sur des bases de connaissances propres à l'entreprise et enrichies en continu de l'expérience acquise.</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle (Deux études de cas empruntées à l'industrie et au monde des services, donnant lieu à une présentation orale). Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en génie industriel, produits et services (validité 5 ans)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le président du Jury est le directeur du Laboratoire Génie Industriel de l'Ecole Centrale Paris. Nombre de personnes composant le jury : 6 Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50 % Pourcentage de représentants des salariés : 50 % Pourcentage de représentants des employeurs : 50 %

En contrat de professionnalisation	X	Le président du Jury est le directeur du Laboratoire Génie Industriel de l'Ecole Centrale Paris. Nombre de personnes composant le jury : 6 Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50 % Pourcentage de représentants des salariés : 50 % Pourcentage de représentants des employeurs : 50 %
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le président du Jury est le directeur du Laboratoire Génie Industriel de l'Ecole Centrale Paris. Nombre de personnes composant le jury : 6 Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50 % Pourcentage de représentants des salariés : 50 % Pourcentage de représentants des employeurs : 50 %

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en génie industriel, produits et services avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en génie industriel, produits et services" avec effet au 02 février 2016, jusqu'au 04 octobre 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

CentraleSupélec

Lieu(x) de certification :

CentraleSupélec
Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CentraleSupélec
Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : [Expert en génie industriel, produits et services](#)

Certification suivante : [Expert en transformation des systèmes de production](#)